



EPSM de Caen

cgthscaen@gmail.com

21 RAISONS DE SE MOBILISER

LE 21 JANVIER !!

La CGT a été à l'initiative de la proposition d'une journée d'action et de grève le 21 Janvier autour des problèmes rencontrés dans les domaines de la Santé, du Social et du Médico-social. Elle a été rejointe par des syndicats (SUD, CFE/CGC, FSU...), le Collectif Inter Hôpitiaux, le Collectif Inter Urgences... Toutes ces structures se sont exprimées dans un **« Appel commun pour une journée de mobilisation et de grève dans les établissements du Sanitaire, du Médico-social et le Social public et privé »**.

La CGT de l'EPSM est partie prenante de cette journée et appellera les salariéES de l'établissement à y participer massivement.

21 raisons de se mobiliser le 21 Janvier 2021

1) L'accueil des patients « détenus » dans l'établissement, seul hôpital de la région à répondre au système pénitentiaire. Les pouvoirs publics demandent aux agents d'être soignants et ... matons ! D'avoir des services ouverts et dans le même temps fermés !!

2) **Contre** la pénurie médicale : plus d'interne à l'EPSM et les psychiatres désertent l'établissement. A la MAS de Boulon il n'y a ni psychiatre ni médecin généraliste !!

3) **Contre** les inégalités de traitement: le « Ségur » « accorde » **183 euros** aux hospitaliers mais **1000 euros** de prime mensuelle aux jeunes médecins pour qu'ils exercent dans le public ! **Les Directions d'établissement perçoivent la « grosse galette » en fin d'année sous forme de prime. A l'EPSM le Directeur a perçu 34600 euros de prime de résultat !!**

4) Le Médico-social toujours discriminé ! Alors que les agents exercent le même métier pour la même fonction publique, dans le même établissement que leurs collègues, ils et elles n'ont pas le droit au Complément de Traitement Indiciaire de 183 euros mensuels !! Le Médico-social toujours en lutte.

5) **Contre** la pénurie chronique de personnel entretenue par les ARS et les Directions des établissements. La nôtre est active dans ce domaine...

6) **Pour** le maintien de la cuisine centrale au sein de l'établissement parce que les patientES ont droit à des repas autres qu'industriels !!

7) **Contre** le blocage du point d'indice depuis plus de 12 ans, maintenant les salaires des hospitaliers de France dans le bas du classement européen.

8) Covid 19 : la Direction négocie le paiement des congés annuels aux agents qui ont abandonné leurs congés à Noël pour avoir exercé des remplacements dans les services intra pendant le pic épidémique de Bourneville. Soyez vigilant !

9) **Contre** la pénurie de postes et de personnels à l'administration ce qui augmente continuellement la charge de travail.

- 10) Contre** la nouvelle gestion des Associations avec la centralisation de leur gestion et la mainmise de l'administration sur toutes les initiatives.
- 11) Pour** l'abrogation de la journée de carence
- 12) Contre** « Les lignes directrices de gestion » appellation technocratique d'un système que la Direction va mettre en place pour la gestion de la carrière des agents, des primes ... C'est une arme pour affaiblir les agents, les individualiser devant leur hiérarchie et affaiblir le périmètre d'intervention des syndicats en matière de déroulement de carrière, de titularisation et de recours possibles. Une réforme qui satisfait pleinement le Directeur et son DRH...
- 13) Pour** l'augmentation des salaires dès maintenant : **300 euros pour tous.**
- 14) Pour** la reconnaissance en maladie professionnelle des agents infectés par la Covid-19
- 15) Pour** l'arrêt de la fermeture de services, d'établissements. La réouverture des lits, de structures partout où cela est nécessaire.
- 16) Contre** la multiplication des contrats de courte durée, la non titularisation des contractuelLES main d'œuvre corvéable et jetable et aujourd'hui la volonté du DRH de « Cédéiser » les contractuelLES remettant ainsi en cause le statut fonctionnaire
- 17) Contre** la nouvelle politique de gestion des « ressources humaines » qui génère une caporalisation de l'établissement.
- 18) Contre** le décret N°2020-11-06 du 03 Septembre permettant le licenciement des fonctionnaires.
- 19) Contre** la multiplication des « faisant fonction » au niveau de l'encadrement, une main d'œuvre « docile » comme le veut la direction.
- 20) Le service Intermezzo**, construit provisoirement selon la méthode Pailleron (de sinistre mémoire) et qui perdure depuis plus de 43 ans, se dégradant chaque jour un peu plus, dangereux et ce malgré les milliers d'euros investis. In fine ce sont les patients et les personnels qui subissent...
- 21) Pour** l'égalité d'accès, d'accueil et de prise en charge de qualité pour la population sur tout le territoire.

Cette liste des 21 bonnes raisons de se mobiliser le 21 Janvier 2021 n'est pas exhaustive. Elle pourrait s'allonger tant le service public de santé et la psychiatrie particulièrement sont dans un état de décrépitude avancé.

Le choc de l'épidémie de la Covid-19 a mis en lumière le résultat des politiques des gouvernements successifs en matière de santé publique. Ce gouvernement obtenant la palme pour sa gestion de la crise depuis le début de l'année 2020.

**LE 21 JANVIER MOBILISONS NOUS !
EN GRÈVE ET DANS LA RUE !!**

**D'ores et déjà la CGT de l'EPSM appelle les salariéEs de
l'établissement au rassemblement devant la préfecture le
21 Janvier à 11h00.**

Un tract sera publié prochainement avec les modalités.